

Délibération  
N° 2019-008

- ORIGINAL -

# extrait des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

**OBJET : BILAN D'EXÉCUTION ET PRÉCISIONS SUR LA PROGRAMME DE VOIRIE 2015-2017  
CO-FINANCEMENT DOTATION QUINQUENNALE ET CONTRAT D'AGGLOMÉRATION 2015-2017**

Date de la convocation : 21/01/2019

## SEANCE DU 25 JANVIER 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-cinq janvier à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, Mme CASANOVA Nicole, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alain, M. LEONARDI Bernard, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme GHELARDINI Vanina, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre.

Absents : M. BERTRAND Michel, Mme LORENZI Thérèse, M. MICALLEFF Joël, Mme FILIPPI Augusta, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

- Mme FILIPPI Augusta a donné procuration à M. Jean-Jacques PADOVANI

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 22	Présents : 15	Absents : 7	Représentés : 1
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

*Mme RAGAS Viviane a été nommée secrétaire.*

Le Président rappelle que par délibération du 13 mai 2015, cette assemblée approuva le programme de voirie 2015-2017 qui prévoyait la réalisation de 5 opérations : Desserte Porraja Nord et Sud, Grigione, Licciola, et aménagements divers.

Or, seules 4 des opérations prévues ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Pour des raisons foncières, la desserte Porraja Nord a pris du retard, si bien que le programme a dû être modifié. La desserte Porraja Sud ne sera plus réalisée dans le cadre de ce programme. Les revêtements de la voirie de Porraja Nord ne seront pas réalisés. La voirie restera en attente de la réalisation à venir de l'ensemble des réseaux qui n'étaient pas prévus initialement, mais également des travaux des particuliers.

D'autres opérations ont cependant dû être réalisées dans le cadre du programme 2015-2017 : Aménagements urbains (Aménagement des points Licciola, et Massone), le revêtement des Allées dans les Cimetières, la voirie du chemin de Flenu, la route d'Oratoghju, etc...

Le plan de financement de l'ensemble du programme est inchangé :

- Montant total de l'opération : 1 200 000 € HT.
- Participation ancien Conseil Départemental de Haute-Corse au titre du contrat d'agglomération 2015-2017 : 40%
- Participation ancienne Collectivité Territoriale de Corse au titre de la dotation quinquennale 2015-2019 : 40%

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce bilan d'exécution et cette adaptation de programme.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le bilan d'exécution du programme de voirie de 2015-2017.
- Autorise le Maire à solliciter auprès de la Collectivité de Corse l'adaptation du programme en cours.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

du

